AIDE AU BIOETHANOL

La Ville aide votre pouvoir d'achat

LA TOUR DU PIN
Vivre en Dauphiné

KIT BIOÉTHANOL : COUP DE POUCE AU POUVOIR D'ACHAT DES TURRIPINOIS

Alors que le budget des ménages consacré à l'essence pèse de plus en plus lourd, et que beaucoup de Turripinois n'ont pas d'autres choix que de prendre leur véhicule pour se rendre au travail, mon équipe et moi-même avons décidé d'agir.

Notre réflexion est partie d'une question simple : comment, à notre niveau d'élus communaux, nous pouvons aider la population à payer moins cher son carburant ?

L'idée de favoriser l'équipement des véhicules d'un kit bioéthanol a germé il y a quelques mois déjà. Ce boîtier, posé par un garagiste, offre la possibilité aux véhicules essence de rouler avec ce biocarburant, 2 fois moins cher à la pompe que les carburants classiques.

Cette installation a un coût, certes, mais que nous avons souhaité rembourser pour partie, afin que le bénéfice soit plus rapidement visible par les habitants qui feront le choix de cet équipement.

Cette aide municipale est rendue possible grâce aux économies de fonctionnement réalisées par la mairie. Depuis plusieurs années, nous veillons à optimiser le budget municipal, ce qui permet aujourd'hui de dégager des marges de manœuvre dont nous souhaitons faire bénéficier directement la population.

En clair, selon les revenus, la prise en charge financière de la pose du kit ira de 30 à 50% du coût facturé, dans la limite d'un plafond de 500€.

Avec notre aide à l'acquisition du kit bioéthanol, la Ville aide le pouvoir d'achat des Turripinois, à sa mesure et selon ses moyens.

Fabien Rajon

Maire de La Tour du Pin

Dans un contexte économique difficile, choisir de rouler au bioéthanol permet de faire de véritables économies en divisant par deux le coût d'un plein de carburant classique. Mais pour pouvoir l'utiliser avec une voiture essence, il faut d'abord équiper son moteur d'un kit spécial.*

Afin d'aider les habitants, la ville met en place une aide financière destinée à couvrir jusqu'à 50% du montant d'achat de ce kit.

Qu'est-ce que le bioéthanol ?

Le superéthanol-E85 est un carburant renouvelable, composé de 65 % à 85 % de bioéthanol issu de plantes, ainsi que d'essence. Il peut être utilisé par tout véhicule essence qui aurait équipé son moteur d'un « boîtier E85 » homologué, ou kit bioéthanol.

UN CARBURANT OFFRANT DE RÉELS AVANTAGES ÉCONOMIQUES ET ÉCOLOGIQUES

Le prix moyen du bioéthanol, début 2019, est de 0,69 €/L, contre 1,46 €/L pour le SP95-E10. Pour 13 000 km parcourus, soit le kilométrage annuel moyen des français, vous économisez près de 500 € par rapport à un plein classique.
Il permet aussi une exonération du malus écologique. Il présente par ailleurs de véritables avantages écologiques en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et en améliorant la qualité de l'air, sa combustion n'émettant presque pas de particules.
De plus, même équipé d'un kit, il est toujours possible de mettre de l'essence classique dans votre véhicule si besoin.

UNE AIDE DE LA VILLE POUR AUGMENTER LE POUVOIR D'ACHAT DES TURRIPINOIS

Le coût d'un boîtier E85 oscille entre 800 et 1000 €. Afin de permettre aux Turripinois d'en acquérir un quels que soient leurs revenus, la ville a décidé, lors du conseil municipal du 19 mars 2019, de mettre en place une aide financière.
Le montant de cette aide dépendra des revenus perçus par le foyer selon les 3 tranches suivantes** :
- **Revenu net imposable < 30 000 € :** aide à hauteur de 50 %,
- **Revenu net imposable entre 30 000 et 50 000 € :** aide à hauteur de 40 %,
- **Revenu net imposable > 50 000 € :** aide à hauteur de 30 %.

Une aide sera accordée par véhicule, à partir du 1er mai 2019, à la condition de résider à La Tour du Pin et de fournir à la mairie un dossier comportant les pièces suivantes :
- dernier avis d'imposition du demandeur ou de ses parents (s'il est rattaché à ces derniers) ;
- justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- photocopie de la carte grise du demandeur ;
- photocopie de la carte d'identité ;
- RIB ;
- attestation de pose du kit par un garagiste ;
- facture du garagiste.

A NOTER : une discussion est en cours entre la ville et les garagistes de la commune afin de permettre la vente et l'installation de kits E85 à La Tour du Pin.
Retrouvez la liste des stations-service proposant du superéthanol-E85 sur bioethanolcarburant.com.

** Le superéthanol-E85 ne peut être utilisé sur une voiture diesel*
***Dans la limite d'un plafond maximal possible de 500 €.*

MON AIDE FINANCIÈRE EN 4 ÉTAPES :

1. Je récupère le dossier à l'accueil de la mairie ou sur **latourdupin.fr***, à partir du 2 mai.

2. Je fais poser mon kit auprès d'un garagiste. Je lui demande de remplir une attestation et de me délivrer une facture.

3. Je rends mon dossier complet au cours d'un rendez-vous avec un élu (prise de rendez-vous à l'accueil de la mairie).

4. Je reçois mon aide financière et je roule malin !

** (rubrique Citoyenne / Grands projets / Kit bioéthanol)*

Mairie de La Tour du Pin
6 rue de l'Hôtel de ville
38110 La Tour du Pin

Horaires d'ouverture
Lundi de 13h30 à 17h
Mardi au vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h
Samedi : 9h à 12h
Fermé les samedis des vacances scolaires

Conception et impression : service communication - Caroline Allies / mairie
Photos : service communication - Lisa Potdevin / AdobeStock - Ne pas jeter sur la voie publique

LA TOUR DU PIN
Vivre en Dauphiné

latourdupin.fr

LA TOUR DU PIN

ATTESTATION DE POSE DU KIT BIOÉTHANOL

Je, soussigné (Prénom NOM),

.....garagiste habilité,

atteste que Monsieur/Madame (Prénom NOM)

.....

demeurant .....

.....

propriétaire d'un véhicule personnel à essence de type

.....

a sollicité l'installation d'un kit bioéthanol.

Le montage a été réalisé le .....

La somme correspondant à la prestation s'élève à .....

et a été payée directement à mon établissement.

Fait à ....., le .....

Le bénéficiaire

Le garagiste